

pléant, ni le secrétaire parlementaire. Je n'ai pas vu non plus le ministre des Finances (M. Benson) aujourd'hui.

M. l'Orateur suppléant (M. Laniel): A l'ordre.

M. Lundrigan: Pour quelle raison?

M. l'Orateur suppléant (M. Laniel): La Chambre n'y gagnera rien à entendre discuter de la présence des représentants ici. Le député devrait traiter de la motion à l'étude.

M. Lundrigan: Je veux parler de la motion. Aujourd'hui, nous traitons à la Chambre des communes du problème le plus important qui se pose au pays, le chômage d'un demi-million de Canadiens et la misère des quatre millions qui vivent au-dessous du seuil de la pauvreté au pays. Nous nous adressons à une Chambre vide.

Des voix: Bravo!

M. Lundrigan: Deux ministres du cabinet se trouvent à la Chambre aujourd'hui. Les membres de l'opposition tentent d'exposer leurs opinions. Nous avons parlé du rapport du Conseil économique, du rapport du comité du Sénat sur la pauvreté et du rapport sur l'expansion économique.

Une voix: Il n'y a que sept de vos députés ici.

M. Lundrigan: Je ne vois aucun avantage à ce que les députés fassent des discours sur la pauvreté quand les ministériels chargés de prendre les décisions sont absents. C'est de la folie. On doit en faire état. J'aimerais que les délibérations d'aujourd'hui soient télévisées afin que la population voie la réponse du gouvernement élu aux Canadiens réduits à la pauvreté.

Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social a eu le courage de venir faire un très beau discours politique sur le revenu annuel garanti et le projet-pilote de 15 millions de dollars, tout en l'embrassant du point de vue politique. Il a dit aux députés et aux Canadiens: Nous croyons que ce pourrait être l'option politique à prendre car nous devons peut-être suspendre d'autres programmes qui n'ont pas d'attrait politique pour les Canadiens. Nous consentons à dépenser 15 millions de dollars car nous épousons ce genre de principe. Quelle jolie pirouette! Il faut féliciter le ministre de son exposé.

• (9.40 p.m.)

Je m'attendais que le ministre, ayant entendu les critiques que contient le rapport du comité sénatorial sur la pauvreté, signale tout au moins que ce rapport ne s'attachait pas aux moyens par lesquels nous pouvons améliorer notre économie et mettre les gens au travail. Je m'attendais à ce qu'il parle de moyens d'améliorer l'économie pour contribuer à rayer les gens des rôles de l'assistance sociale. C'est ce que j'attendais. C'est ce qu'attendaient les Canadiens. Au lieu de quoi, il aborde le problème comme si on lui avait fait la leçon, demande ce que l'opposition estime qu'on devrait faire, ce que les députés de l'opposition officielle, du parti des Créditistes et du Nouveau parti démocratique trouvent qu'on devrait faire. C'est l'attitude du premier ministre (M. Trudeau). On a bien fait la leçon à ceux qui occupent les premiers bancs du parti libéral.

Des voix: Bravo!

M. Lundrigan: Je compte dire quelques mots seulement. C'est ma ferme conviction qu'exposer mon point de vue est une perte de temps, mais je le ferai tout de même.

Quand j'ai pris la parole ce soir, j'étais tenté de me borner à ne parler que deux ou trois minutes et de reprendre ensuite ma place. J'allais dire tout simplement que ce débat était du temps perdu puisque le groupe qui prend les décisions dans notre pays est absent. Je tiens à présenter deux ou trois arguments qui seront, je l'espère, communiqués à ceux qui, au sein du ministère de la Main-d'œuvre, sont chargés de s'occuper du problème de la pauvreté au Canada.

Un programme de formation de la main-d'œuvre est en place au Canada. Chaque Canadien se rend compte qu'il y a une corrélation positive entre le niveau d'éducation, le niveau de formation, le niveau de compétence technique ou professionnelle dans un pays et le niveau de son développement économique. Le gouvernement avec à-propos a remis en vigueur des programmes qui avaient été institués par des gouvernements antérieurs en adoptant la Loi sur la formation professionnelle des adultes en 1967 et en instaurant un programme de formation de la main-d'œuvre. Depuis, 1,134,000 Canadiens ont suivi des cours en vertu de ce programme. En 1970-1971 le coût en a été de 460 millions de dollars. Il y a quelques semaines, le 14 octobre, le ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration a annoncé qu'on verserait 35 millions de dollars de plus pour la formation des adultes canadiens en chômage, que 20 millions seraient alloués à la formation en cours d'emploi et 15 millions à des cours de perfectionnement. Les Canadiens seront ainsi mieux en mesure de trouver de l'emploi sur le marché du travail canadien.

Je ne suis pas d'accord avec toutes les observations faites par le comité du Sénat sur la pauvreté ou par le Conseil économique voulant que ces programmes soient sans valeur. Je crois que ce genre de formation est une caractéristique essentielle d'un programme de développement des ressources humaines. Cela retire les gens des rangs des chômeurs, même si l'on pourrait dire que cela constitue une forme de chômage déguisé. Cela injecte tout de même de l'argent dans l'économie. En outre, là où existe une main-d'œuvre qualifiée, plus de progrès sont possibles.

En Nouvelle-Écosse, par exemple, nous avons certainement la possibilité de former les travailleurs, et il y a donc de meilleures chances pour que des industries s'établissent dans la province. Ce sont là les avantages du programme de formation de la main-d'œuvre. Je ne crois pas qu'un programme de formation puisse créer des emplois et, bien sûr, aucun Canadien ne le croit. Je ne crois pas, comme le premier ministre, que le chômage soit un problème structurel, qu'un grand nombre de possibilités sont offertes, mais que les gens sont trop paresseux pour travailler ou n'ont pas les qualités requises pour occuper les emplois qui existent. Je ne crois pas cela, car d'après les recherches que nous avons effectuées, les faits prouvent le contraire. Aujourd'hui au Canada, il y a des dizaines de milliers de personnes hautement qualifiées et spécialisées qui sont incapables de trouver du travail à cause du chômage généralisé.

Je crois que nous devrions remettre à l'étude les programmes de recyclage de la main-d'œuvre car il arrive très souvent qu'ils ne peuvent pas former suffisamment les travailleurs canadiens non qualifiés afin qu'ils puissent satisfaire aux normes d'habileté requises pour leur permettre de se joindre au marché du travail. Bien souvent, les gens que l'on forme dans des centres de perfectionnement ou à des cours pour adultes ne sont pas aussi compétents, même après plusieurs années, que les jeunes qui viennent tout juste d'obtenir leur diplôme d'études